



QUI SOMMES-NOUS?

La Fédération du personnel de l'enseignement privé (FPEP-CSQ) est la seule organisation syndicale qui représente et défend exclusivement le personnel de l'enseignement privé subventionné de toutes les catégories d'emploi : personnel enseignant, personnel de soutien et personnel professionnel.

Les membres de la FPEP-CSQ viennent de secteurs diversifiés et représentatifs de l'enseignement privé au Québec. Ils sont issus des secteurs du préscolaire, du primaire, du secondaire, du collégial général, professionnel et technique, de l'enseignement spécialisé en enfance, en difficulté d'apprentissage, et d'écoles de communautés culturelles. À travers ses débats, la FPEP-CSQ dégage ses orientations sur toutes les questions importantes relatives au monde de l'éducation. C'est ainsi qu'au gré des années, elle a fait avancer plusieurs dossiers concernant l'avènement du numérique en éducation et ses effets sur la charge de travail, l'organisation du travail, la concurrence en éducation, la fréquentation des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA) dans les établissements privés.

La FPEP-CSQ est un interlocuteur de choix pour les différents acteurs du milieu de l'enseignement privé. Ainsi, elle peut faire valoir les intérêts de ses membres et influencer les orientations à venir.

La FPEP-CSQ a choisi la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) afin de pouvoir se développer à l'intérieur d'une centrale syndicale qui a, parmi ses priorités, la promotion de l'éducation.

Par leur affiliation à la CSQ, les syndicats et les membres de la FPEP-CSQ peuvent donc se réaliser pleinement tout en participant à l'évolution de tous les grands dossiers de l'éducation au Québec en plus d'avoir accès à un large réseau d'expertises et de services.

LA FPEP-CSQ EN CHIFFRES

Plus de **2 800** membres dans **9** régions du Québec
48 syndicats répartis dans **43** établissements

LA **FPEP-CSQ** EN **CHIFFRES**

Plus de **2 800 membres** dans **9 régions du Québec**

47 syndicats

42 établissements

UN COMITÉ EXÉCUTIF FORMÉ DE 4 PERSONNES ÉLUES

- ✓ présidence
- ✓ première vice-présidence
- ✓ deuxième vice-présidence
- ✓ secrétariat-trésorerie

5 CONSEILLÈRES OU CONSEILLERS

- ✓ 2 à la négociation des conventions collectives
- ✓ 2 à l'application des conventions collectives
- ✓ 1 à la sécurité sociale (assurances, RREGOP, RQAP, CNESST, etc.)

2 SECRÉTAIRES

Pour nous joindre
**Fédération du personnel
de l'enseignement privé (FPEP-CSQ)**

9405, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1L 6P3
Téléphone : 514 356-8888
Télécopie : 514 356-1866
Courriel : fpep@lacsq.org
Site Internet : fpep.lacsq.org
Page Facebook : facebook.com/fpepcsq

UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE

Deux membres élus, respectivement à la présidence et à la première vice-présidence de la Fédération, sont libérés à plein temps afin de réaliser les mandats votés par le conseil fédéral. Ils sont appuyés dans leurs tâches par deux autres personnes élues, libérées à temps partiel, issues aussi des syndicats affiliés à la FPEP-CSQ. Des conseillères ou conseillers syndicaux ainsi que des secrétaires travaillent aussi à la réalisation des mandats qui sont confiés à la Fédération.

À la FPEP-CSQ, chaque syndicat a **une conseillère ou un conseiller en application de convention collective qui lui est attribué**. Cette personne appuie l'exécutif syndical dans ses tâches en lien avec les relations du travail et dans sa gestion des procédures légales.

Avant l'échéance d'une convention collective, **une conseillère ou un conseiller spécialisé dans les négociations du secteur de l'enseignement privé est assigné au syndicat**. En plus de partager son expertise, cette personne a pour rôle de soutenir le comité de négociation, d'agir à titre de porte-parole et d'assurer la coordination des travaux.

Les membres ont accès également à l'expertise **d'une personne à la sécurité sociale** (retraite, assurances, assurance-emploi, droits parentaux) et responsable des dossiers référés à la CNESST.

Une **conseillère ou un conseiller à l'action professionnelle** travaille de concert avec les membres du comité exécutif à documenter les réalités vécues par les affiliés de la FPEP.

Enfin, **deux adjointes** appuient l'équipe dans leurs mandats.

La FPEP-CSQ assure, en collaboration avec la CSQ, tous les services nécessaires à la défense et à l'amélioration des conditions de travail. Tous les syndicats et tous les membres bénéficient donc des services suivants :

- ✓ négociation des conventions collectives
- ✓ information aux membres
- ✓ dossiers professionnels
- ✓ application des conventions collectives
- ✓ formation syndicale
- ✓ assurance de personnes
- ✓ coordination des griefs et des arbitrages
- ✓ organisation syndicale
- ✓ expertise en équité salariale
- ✓ services juridiques

LES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

Stéphane Lapointe, président

Marie-Josée Dallaire, première vice-présidente

Lucie Robitaille, deuxième vice-présidente

Hugues Gauthier, secrétaire-trésorier



Lucie Robitaille, Stéphane Lapointe, Hugues Gauthier
et Marie-Josée Dallaire



LA **FPEP-CSQ**, DE SA **NAISSANCE** À **AUJOURD'HUI**

HISTORIQUE

Si la Fédération du personnel de l'enseignement privé (FPEP-CSQ) existe depuis 1986, elle prend toutefois ses racines dans une entité présente au sein de la CEQ dans les années 1960 et qui s'est modifiée pour devenir celle que l'on connaît aujourd'hui.

À l'époque, les raisons pour lesquelles le personnel des écoles privées se lançait dans une démarche de syndicalisation étaient, notamment, l'arbitraire patronal, les relations du travail pénibles et les mauvaises conditions de travail. Ce sont ces mêmes raisons qui poussent, encore aujourd'hui, du personnel des écoles privées à se syndiquer.

LES ANNÉES 60

Dès 1960, la Corporation générale des instituteurs et institutrices catholiques de la Province de Québec (CIC) s'ouvre à d'autres salariées et salariés du domaine scolaire : personnel enseignant de cégeps nouvellement créés et personnel enseignant des établissements privés. En 1967, la CIC modifie son nom pour devenir la Corporation des enseignants du Québec, la CEQ.

LES ANNÉES 70

En 1972, on discute la possibilité de mettre en place, à l'intérieur de la CEQ, une section destinée spécifiquement aux établissements privés afin d'y regrouper les enseignantes et les enseignants issus de ce secteur. Cependant, on s'entend pour inclure aussi les éducatrices et les éducateurs, et les professionnelles et les professionnels du secteur des affaires sociales qui travaillent dans les centres d'accueil et de réadaptation ou dans les hôpitaux.

En 1974, la Corporation des enseignants du Québec décide de se transformer en une centrale syndicale et devient la Centrale de l'enseignement du Québec, CEQ.

Pour regrouper tous ces syndiqués et syndiquées à l'intérieur d'unités structurelles qui tiennent compte du caractère spécifique de chacune des catégories de salariés, des fédérations sont fondées à partir de 1973. La Fédération du personnel des établissements privés et des affaires sociales (FPEPAS) voit ainsi le jour en 1974. Le secteur des établissements privés compte alors 18 syndicats et représente 633 membres.

LA FPEP-CSQ, DE SA NAISSANCE À AUJOURD'HUI

LES ANNÉES 80

La FPEPAS se partage donc en deux secteurs qui s'organisent alors un exécutif et des instances distinctes pour mieux gérer leur réalité respective : pour le secteur privé, c'est le comité des syndicats des établissements privés, le CSEP, qui chapeaute les instances syndicales.

Les deux comités au sein de la FPEPAS sont toutefois constitués de personnels aux réalités différentes. Un changement est inévitable, et c'est en 1986 que la FPEPAS choisit de se scinder. Les déléguées et délégués du CSEP, représentant quelque mille personnes syndiquées des établissements privés d'enseignement, réunis en instance affirment leur désir d'autonomie en fondant leur propre fédération, la Fédération du personnel des établissements privés d'enseignement (FPEPE).

En 1989, le nombre de personnes du secteur privé de l'éducation qui se joignent à la FPEPE connaît une croissance importante, atteignant 1 400 membres, ce qui la place au premier rang des regroupements syndicaux pour les établissements privés d'enseignement du Québec.

LES ANNÉES 90

Le 5 juin 1998, un nouveau nom, un nouveau sigle et un nouveau logo sont lancés. La FPEPE devient la FPEP, la Fédération du personnel de l'enseignement privé.

LES ANNÉES 2000

En 2000, comme la CEQ compte maintenant des membres provenant de la santé, des services sociaux, des services de garde et des communications, son sigle ne reflète plus la réalité. Elle amorce donc le nouveau millénaire en devenant la Centrale des syndicats du Québec, la CSQ.

Aujourd'hui, avec ses 47 syndicats affiliés et plus de 2800 membres, la FPEP-CSQ est une organisation incontournable pour les personnels de l'enseignement privé en plus d'être un interlocuteur de choix. Présente sur toutes les tribunes, elle défend toujours activement les intérêts de ses membres et elle est fière de les représenter.



NOTRE **INSTANCE** ET NOS **COMITÉS**

Le conseil fédéral, qui regroupe tous les syndicats affiliés, se réunit trois fois par année pour débattre toute question touchant les intérêts des membres. Les syndicats y font connaître leurs réalités et leurs préoccupations. Toute décision régissant la Fédération et ses grandes orientations est prise lors des conseils fédéraux.

Le conseil fédéral élit les quatre membres du comité exécutif pour trois ans. Ces personnes réalisent les mandats votés par le conseil fédéral.

En fonction des intérêts et des besoins, le conseil fédéral forme divers comités et élit les individus qui y siègent. En d'autres mots, le conseil fédéral est l'autorité suprême de la FPEP-CSQ.

LES COMITÉS D'ACTION PROFESSIONNELLE (CAP)

En fonction des intérêts et des besoins, le comité exécutif ou le conseil fédéral forme un CAP pour traiter toute situation touchant l'action professionnelle. Chaque CAP détermine le nombre de membres le composant ainsi que la durée de son mandat.

- ✓ Le **comité d'action professionnelle sur l'autonomie et l'organisation du travail** (CAPAOT) a été créé en 2015. Son mandat : contrer les atteintes à l'autonomie professionnelle et les effets sur la santé psychologique de la surcharge de travail.

Pour nous joindre
Fédération du personnel
de l'enseignement privé (FPEP-CSQ)

9405, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1L 6P3
Téléphone : 514 356-8888
Télécopie : 514 356-1866
Courriel : fpep@lacsq.org
Site Internet : fpep.lacsq.org
Page Facebook : facebook.com/fpepcsq

NOS SYNDICATS AFFILIÉS

- ✓ Syndicat des enseignants du Collège Bart
- ✓ Association professionnelle des enseignants du Collège de St-Bernard de Drummondville (CSQ)
- ✓ Syndicat du personnel enseignant du Campus Vézina, Beth Rivkah
- ✓ Syndicat du personnel du Centre François-Michelle (CSQ)
- ✓ Association du personnel enseignant de l'Académie Zig Zag (CSQ)
- ✓ Association des enseignantes et enseignants du Collège Durocher Saint-Lambert (CSQ)
- ✓ Syndicat des enseignants de l'École Sourp Hagop (CSQ)
- ✓ Syndicat du personnel de soutien de l'École Sourp Hagop (CSQ)
- ✓ Alliance des enseignants du Séminaire des Trois-Rivières (CSQ)
- ✓ Association des éducateurs du Collège Bourget (CSQ)
- ✓ Syndicat des enseignantes et enseignants du niveau secondaire du Collège Jésus-Marie de Sillery (CSQ)
- ✓ Syndicat du personnel professionnel et de soutien du Collège Durocher Saint-Lambert (SPPSCDSL) (CSQ)
- ✓ Syndicat des professeurs du Collège O'Sullivan, Montréal
- ✓ Syndicat des employés des Écoles Socrates (CSQ)
- ✓ Syndicat des enseignants du Collège Laurentien (SECL) (CSQ)
- ✓ Syndicat du personnel de l'École Démosthène (CSQ)
- ✓ Syndicat du personnel du Collège Clarétain
- ✓ Syndicat des techniciens(es) en éducation spécialisée de l'École Sourp Hagop (CSQ)
- ✓ Syndicat du personnel du Collège St-Jean Vianney
- ✓ Syndicat du personnel de l'Académie Lafontaine (CSQ)
- ✓ Syndicat du personnel du Séminaire Sainte-Marie, soutien et professionnel (CSQ), Shawinigan
- ✓ Syndicat du personnel d'Armen-Québec, école Armen-Québec de l'Ugab
- ✓ Association syndicale du Collège international Marie de France (CSQ)
- ✓ Syndicat des enseignantes et des enseignants du Collège Charles-Lemoyne (CSQ)
- ✓ Syndicat des employés(ées) professionnels et de soutien du Collège Charles-Lemoyne
- ✓ Syndicat du personnel du CSM (CSQ), Collège supérieur de Montréal
- ✓ Association du personnel enseignant de l'Académie Ibn Sina (CSQ)
- ✓ Syndicat des enseignantes et enseignants des Écoles Azrieli (CSQ)
- ✓ Syndicat des enseignantes et enseignants du Collège du Mont-Sainte-Anne (CSQ)
- ✓ Association du personnel des écoles musulmanes (CSQ)
- ✓ Syndicat du personnel de l'Académie Ste-Thérèse (CSQ)
- ✓ Syndicat du personnel du Collège O'Sullivan de Québec (CSQ)
- ✓ Association du personnel du Collège Ville-Marie (CSQ)
- ✓ Association du personnel éducatif de l'École des Premières Lettres
- ✓ Syndicat de l'Académie François-Labelle (CSQ)
- ✓ Syndicat des enseignantes et enseignantes du Collège français secondaire de Longueuil (SEECFSL) (CSQ)
- ✓ Association des enseignants du Collège Notre-Dame-de-l'Assomption de Nicolet
- ✓ Association des enseignants de Beaubois (CSQ)
- ✓ Syndicat du personnel des écoles juives (CSQ), École Maïmonide
- ✓ Association des employés du Séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières
- ✓ Association du personnel de Sainte-Anne (FPEP/CSQ)
- ✓ Syndicat des enseignantes et des enseignants du Collège de Champigny (CSQ)
- ✓ Syndicat des enseignantes et enseignants du Collège Letendre
- ✓ Syndicat des salariés du Collège d'affaires Ellis (CSQ), Collège Ellis, campus de Drummondville
- ✓ Syndicat du personnel de l'École commerciale du Cap (CSQ), Collège Ellis, campus de Trois-Rivières
- ✓ Syndicat du Collège d'Anjou (SCA) (CSQ)
- ✓ Syndicat des employés(e) du Collège St-Joseph de Hull (CSQ)